

Le culte de saint Léger d'Autun, Saint-Vaast d'Arras et les Pippinides à la fin du VII^e siècle

Charles Mériaux

DANS **REVUE DU NORD** 2011/3 n° 391-392 , PAGES 691 À 710
ÉDITIONS **ASSOCIATION REVUE DU NORD**

ISSN 0035-2624

DOI 10.3917/rdn.391.0691

Date de mise en ligne : 27/03/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2011-3-page-691?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le culte de saint Léger d'Autun, Saint-Vaast d'Arras et les Pippinides à la fin du VII^e siècle

Dans son prodigieux travail d'édition des Vies de saints ayant vécu à l'époque mérovingienne, Bruno Krusch (1857-1940), secondé par son disciple Wilhelm Levison (1876-1947), a repris à nouveau frais le classement et la datation de ces textes hagiographiques d'une manière qui a longtemps été considérée comme définitive¹. Sans remettre en cause les immenses qualités du monumentiste, les historiens sont aujourd'hui plus conscients que par le passé des raisons qui ont guidé ses choix et dicté ses conclusions, parfois tranchées². Dans certains cas, celles-ci s'avèrent fragiles, comme le montre, par exemple, le réexamen auquel Clemens Bayer a récemment soumis la Vie de saint Éloi dont la paternité doit être intégralement rendue à son contemporain et ami, l'évêque métropolitain de Rouen, Ouen³.

*. – Charles MÉRIAUX, maître de conférences, Université Lille Nord de France, UDL 3, CNRS UMR 8529 IRHiS, membre junior de l'Institut universitaire de France.

1. – Les *Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici* constituent les t. III-VII de la série des *Scriptores rerum Merovingicarum* [désormais : SSRM] de la collection des *Monumenta Germaniae Historica* [désormais : MGH], publiés à Hanovre et Leipzig entre 1896 et 1920; sur Bruno Krusch, voir J.-M. HANNICK, « Krusch (Bruno) », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 29, 2007, col. 898-901. — À l'origine de cet article, il y a une réflexion collective entreprise lors de la traduction des deux premières Passions de saint Léger par le groupe HAGHis (« Hagiographie et Histoire : atelier français de recherches sur l'hagiographie médiévale ») dont je veux bien sûr remercier tous les participants: Noëlle Deflou-Leca, Bruno Dumézil, Stéphane Gioanni, Monique Hincker, Monique Janoir, Sylvie Joye, Klaus Krönert, Nathalie Verpeaux et Anne Wagner. Les réflexions développées ici ont aussi fait l'objet d'une première présentation lors d'un atelier réuni à la Villa Vigoni les 17-19 septembre 2009 dans le cadre du projet international « Expertise des textes hagiographiques mérovingiens dans leurs plus anciennes versions manuscrites » dirigé par Monique Goullet. Je dois beaucoup aux suggestions qui m'ont été faites à cette occasion par François Dolbeau, Marieke Van Acker et Martin Heinzelmänn aux quels j'associe Soline Kumaoka, Cécile Treffort et Brigitte Boissavit-Camus.

2. – *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, M. GOULLET, M. HEINZELMANN et C. VEYRARD-COSME éd., Ostfildern, 2010; pour une étude emblématique de ces questions, voir M. GOULLET, « Conversion et passion d'Alfra d'Augsbourg. Réouverture du dossier et édition synoptique des versions longue et brève », *Revue bénédictine*, t. 121, 2011, p. 94-146.

3. – Bruno Krusch avait imaginé que le texte n'était transmis que sous la forme d'un remaniement composé à Saint-Éloi de Noyon dans le premier tiers du VIII^e siècle: cf. C. M. M. BAYER, « Vita Eligii », *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, t. 35, 2007, p. 461-524 dont j'ai rendu compte dans « Du nouveau sur la Vie de saint Éloi », *Mélanges de science religieuse*, t. 67-3, juillet-septembre 2010, p. 71-85.

Pour rendre hommage à Stéphane Lebecq, il m'a paru opportun de revenir sur une autre figure de sainteté célèbre du VII^e siècle, celle de saint Léger d'Autun, un des principaux protagonistes de la lutte que se livrèrent les aristocrates neustriens et bourguignons dans les années 660-670. En procédant, après d'autres, au réexamen du dossier hagiographique de Léger, l'occasion me sera donnée de revenir sur quelques épisodes d'une période chère à notre ami, l'histoire du *Regnum Francorum* dans le dernier tiers du VII^e siècle dont les Passions de saint Léger figurent parmi les très rares sources contemporaines⁴. Surtout, cette enquête nous entraînera au monastère Saint-Vaast d'Arras. C'est là en effet que je propose de localiser le *scriptorium* qui, dès la fin du VII^e siècle, réalisa la troisième Passion du saint dans le contexte de la mainmise de la famille Pippinide sur le royaume neustrien.

Le dossier hagiographique de saint Léger d'Autun : un bref état de la question

Ce n'est pas le lieu de revenir longuement sur la biographie de saint Léger d'Autun⁵. Contentons-nous de rappeler que, confié jeune à son oncle, l'évêque de Poitiers Didon, il reçut une éducation soignée avant de devenir archidiacre et de recevoir au même moment l'abbatiate de Saint-Maixent. Entre 657 et 665, il fut nommé évêque d'Autun à l'instigation de la reine Bathilde qui gouvernait les royaumes de Neustrie et de Bourgogne au nom de son fils Clotaire III. Léger eut alors un rôle de conseiller influent à la cour qu'il perdit à la majorité du roi (665) en raison de l'ascension du maire du palais Ébroïn et de la retraite de sa mère au monastère de Chelles. En 673, la mort de Clotaire III conduisit Ébroïn à favoriser la candidature de son frère Thierry III. Une révolte aristocratique fit néanmoins appel au troisième fils de Clovis II et de Bathilde, Childéric II, qui régnait déjà en Austrasie. Thierry III fut enfermé au monastère de Saint-Denis et Ébroïn exilé à Luxeuil tandis que Léger rentrait en grâce à la cour. Pour peu de temps cependant car Childéric fut assassiné en 675 et Léger à son tour exilé à Luxeuil avant de retrouver son siège épiscopal. Il fut ensuite violemment pris à parti par le maire du palais et assiégé dans Autun (676). Il se livra à ses ennemis, fut aveuglé et exilé en Champagne, puis à Fécamp. Un concile – que l'on identifie généralement

4. – E. EWIG, *Die Merowinger und das Frankenreich*, 4^e éd., Stuttgart, 2001, p. 160-172 ; S. LEBECQ, *Nouvelle histoire de la France médiévale*, t. I, *Les origines franques (V^e-IX^e siècle)*, Paris, 1990, p. 172-176 ; I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms (450-751)*, Londres/New York, 1994, p. 224-238 ; P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France. History and Hagiography (640-720)*, Manchester/New York, 1996, *passim*.

5. – D'autant plus qu'abondent d'excellentes études et notices, parmi lesquelles on retiendra surtout H. LECLERCQ, « Léger, d'Autun », *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. VIII-2, 1950, col. 2460-2493 ; J.-C. POULIN, « Saint Léger d'Autun et ses premiers biographes (fin VII^e-milieu IX^e siècle) », *Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, t. 14, 1977, p. 167-200 ; S. KUMAOKA, « Autour des évêques de Poitiers au VII^e siècle », *ibid.*, 5^e série, t. 12, 1998, p. 185-222 ; P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France*, *op. cit.* (n. 4), p. 193-215.

avec celui de Malay qui déposa l'évêque Chramlinus d'Embrun⁶ – procéda à sa dégradation avant qu'il ne fût confié à la garde du comte du palais Chrodobert en Artois. Sur l'ordre d'Ébroïn, Léger fut finalement décapité un 2 ou 3 octobre, vraisemblablement en 679. Contrairement à ce que l'on a longtemps écrit, la crise de la fin des années 670 n'a pas été provoquée par un centralisme autoritaire exercé sur les périphéries par le palais de Neustrie, mais elle témoigne d'une rupture du consensus qui régnait jusque-là au sein de l'aristocratie du royaume et qui conduisit une faction – celle d'Ébroïn – à revendiquer l'exclusivité de l'accès au roi⁷.

Ces faits sont uniquement connus par les biographies qui ont été consacrées à Léger⁸. Elles ont été étudiées par Bruno Krusch dès 1890, puis rééditées en 1910⁹. Dans sa reconstitution de la tradition des Passions, le savant allemand distinguait trois familles de textes nommées A, B et C¹⁰. A désigne le texte copié dans un seul manuscrit, un légendier de l'abbaye de Moissac

6. – Malay-le-Grand : dép. Yonne, arr. Sens, cant. Sens Sud Est ; cf. *Die Urkunden der Merowinger*, C. BRÜHL et Th. KÖLZER éd., dans *MGH, Diplomata regum Francorum e stirpe merovingica*, Hanovre, 2001, t. I, n° 122, p. 312 (original conservé) ; sur le concile de Malay, voir H. MORDEK, « Bischofsabsetzungen in spätmerowingischer Zeit. Justelliana, Bernensis und das Konzil von Mâlay (677) », dans *Papsttum, Kirche und Recht im Mittelalter. Festschrift für Horst Fuhrmann zum 65. Geburtstag*, id. éd., Tübingen, 1995, p. 31-53 qui édite une collection canonique vraisemblablement rassemblée pour l'occasion. Je ne comprends pas pourquoi l'auteur, après d'autres, date le concile de 677 alors que le diplôme a été donné le 15 septembre de la 5^e année du règne de Thierry III, ce qui doit correspondre à l'année 679 comme l'indique d'ailleurs le dernier éditeur de l'acte ; pour la chronologie des derniers souverains mérovingiens, je me fonde sur M. WEIDEMANN, « Zur Chronologie der Merowinger im 7. und 8. Jahrhundert », *Francia*, t. 25, 1998, p. 177-230.

7. – J.-C. POULIN, « Saint Léger d'Autun », *op. cit.* (n. 5), p. 197 ; I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms*, *op. cit.* (n. 4), p. 236-237 ; P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France*, *op. cit.* (n. 4), p. 211.

8. – Les autres sources le concernant sont peu nombreuses et dépendent manifestement des Passions, il s'agit du *Liber historiae Francorum* (B. KRUSCH éd., dans *MGH, SSRM*, t. II, Hanovre, 1888, p. 215-328, c. 45, p. 317-319), repris par le premier continuateur de la chronique dite de Frédégaire (*ibid.*, c. 2, p. 169). Il faut aussi mentionner les canons d'un synode diocésain concernant la discipline monastique, ajoutés à la collection canonique *Vetus Gallica* : cf. *Les canons des conciles mérovingiens (vi^e-vii^e siècles)*, J. GAUDEMET et B. BASDEVANT éd. et trad., Paris, 1989, t. II, p. 587-591 et surtout H. MORDEK et R. E. REYNOLDS, « Bischof Leodegar und das Konzil von Autun », dans *Aus Archiven und Bibliotheken. Festschrift für Raymund Kottje zum 65. Geburtstag*, H. MORDEK éd., Francfort/Main, 1992, p. 71-92. La lettre à sa mère Sigrada ainsi que son testament sont de toute évidence des apocryphes carolingiens ; ils ont été réédités par H. ROCHAIS à la suite du *Liber scintillarum* de Defensor de Ligugé (Turnhout, 1957, respectivement p. 504-508 et 513-516).

9. – B. KRUSCH, « Die älteste Vita Leudegarii », *Neues Archiv*, t. 16, 1890, p. 565-596 ; *Passiones Leudegarii episcopi et martyris Augustodunensis*, B. KRUSCH éd., dans *MGH, SSRM*, t. V, Hanovre/Leipzig, 1910, p. 249-361 et *ibid.*, t. VII, 1920, p. 845-846 pour des *addenda* ; la Passion d'Autun est traduite en français dans F. GUIZOT, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* [t. II], Paris, 1823, p. 325-371 et en anglais dans P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France*, *op. cit.* (n. 4), p. 215-253.

10. – Distinction reprise par la *Bibliotheca hagiographica latina*, Bruxelles, 1898-1901, p. 721-722 et son *Novum Supplementum*, Bruxelles, 1986, p. 528-529 qui attribuent aux trois Passions les numéros 4850 (A), 4851-4852 (B) et 4853 (C).

composé au tournant des ^{x^e}-^{xi^e} siècles (Paris BNF lat. 17002)¹¹, qui, après un bref prologue, donne un récit tronqué, ignorant les premières années de la vie de Léger et s'ouvrant brutalement sur le récit du siège de la cité d'Autun¹². *B* désigne une seconde Passion composée par un certain Ursin à la demande de l'évêque Ansoald de Poitiers († après 697)¹³ et de l'abbé Audulf de Saint-Maixent, lui même ancien *nutritus* de Léger, pour célébrer le retour des reliques du martyr à l'abbaye, très peu de temps après la mort d'Ébroïn (680/681 ?); aujourd'hui connue par près de soixante-dix manuscrits, elle fut de loin la plus diffusée. Quant à *C*, il s'agit d'une famille d'une trentaine de témoins présentant un texte mixte contenant le texte de *A* (pour la fin de la vie de Léger), la seconde partie de *B* (pour les premiers développements de son culte), le tout étant précédé du récit de la première partie de la vie de Léger que Bruno Krusch a judicieusement identifié avec la partie manquante de *A* dont elle donne d'ailleurs le prologue permettant d'en identifier l'auteur : un clerc d'Autun écrivant à la demande de l'évêque Hermenaire, le successeur de Léger. Exception faite des difficultés sur lesquelles je reviendrai, Bruno Krusch a considéré que *C* n'était qu'un montage de chapitres tirés de *A* ou de *B* comme le représente le tableau de la page suivante.

Bruno Krusch a aussi établi une chronologie de la composition de ces trois Passions. Il acceptait sans réserve l'authenticité de la première qu'il tenait pour « une source partisane, mais absolument contemporaine »¹⁴. Quant à celle d'Ursin, il la considérait comme le « misérable abrégé » d'un faussaire carolingien¹⁵, en se fondant sur plusieurs arguments. Le canevas narratif de la Passion d'Ursin suit assez rigoureusement celui de la Passion d'Autun, même s'il s'en différencie nettement sur le fond en proposant un portrait beaucoup plus spirituel de son modèle. Ursin fait quelques erreurs, par exemple en considérant que Léger aurait occupé la charge de maire du palais. Bruno Krusch croyait aussi pouvoir mettre en évidence une dépendance à l'égard de la première continuation de la chronique dite de Frédégaire. Surtout, le moine poitevin s'exprime dans un latin que Bruno Krusch estimait déjà marqué par la renaissance carolingienne¹⁶. Comme le texte se lit dans un légendier de Saint-Gall (Stiftsbibliothek 548) copié à la fin du ^{viii^e} siècle, le savant était

11. – Ce légendier, dont le modèle est le Passionnaire hispanique, avait aussi retenu l'attention de Bruno Krusch en raison de la présence de nombreux textes rares : voir, en plus de la description de J. DUFOUR, *La bibliothèque et le scriptorium de Moissac*, Paris, 1972, p. 147-148, les compléments bibliographiques donnés par M. GOULLET, « Conversion et passion d' Afra d' Augsbourg », *op. cit.* (n. 2), p. 102, spéc. n. 27 et 29.

12. – Éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), p. 260.

13. – Sur Ansoald, voir en dernier lieu, S. KUMAOKA, « Autour des évêques de Poitiers », *op. cit.* (n. 5), p. 209-222.

14. – B. KRUSCH, « Die älteste Vita », *op. cit.* (n. 9), p. 576.

15. – *Ibid.* (« ein dürftiger Auszug »).

16. – *Ibid.*, p. 590-592; les arguments de Bruno Krusch sont encore repris par P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France*, *op. cit.* (n. 4), p. 207-208.

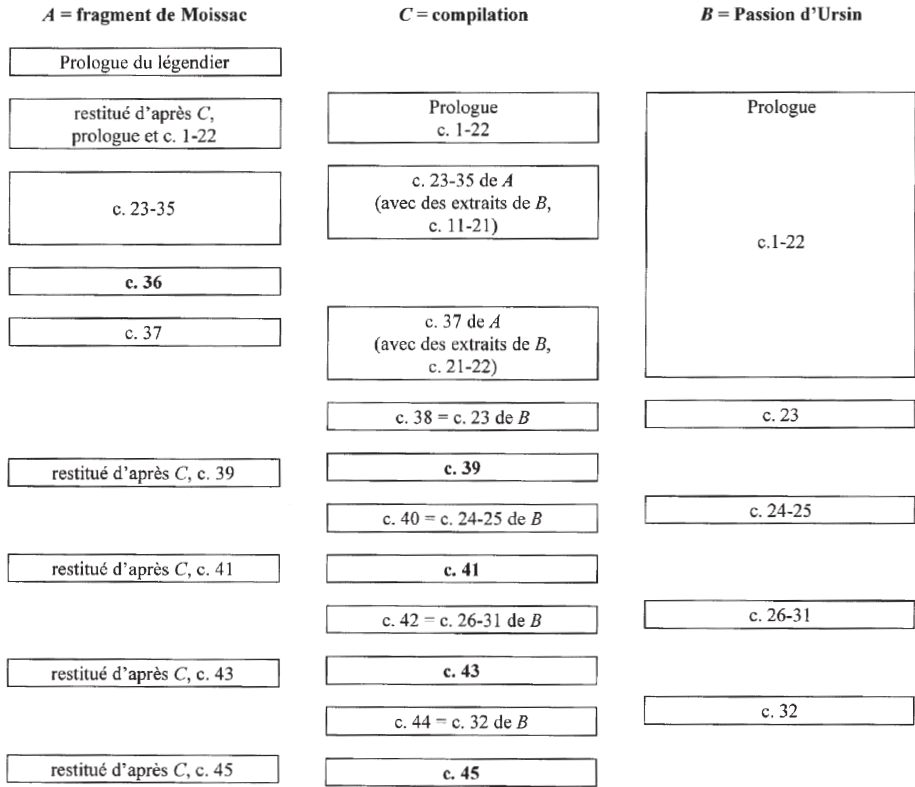


FIG. 1. – La reconstitution des Passions de saint Léger par Bruno Krusch.

d'avis que cette Passion avait été composée peu de temps auparavant à Saint-Maixent. Précisons enfin que Bruno Krusch n'accordait guère d'intérêt à la datation de la troisième Passion puisque celle-ci ne lui servait qu'à suppléer les lacunes de A¹⁷. Il en plaçait la composition autours de 800 en raison de la date de son plus ancien témoin, un légendier de Vienne (Österreichische Nationalbibliothek 371), et considérait aussi son auteur comme un moine de Saint-Maixent¹⁸.

Pendant longtemps, la principale critique adressée à Bruno Krusch a moins porté sur le classement des manuscrits que sur la datation basse de la Passion d'Ursin. Dès 1892, une longue recension parue dans les *Analecta Bollandiana* soulignait la fragilité des arguments de Bruno Krusch et rappe-

17. – Il ne lui attribue d'ailleurs même pas le titre de *Passio tertia* qu'il réserve à la biographie composée par le moine Fruland de Murbach au XI^e siècle.

18. – Éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), p. 259.

lait que rien dans le texte d'Ursin ne permettait sérieusement d'accréditer la thèse d'une imposture¹⁹. Les quelques confusions d'ordre historique pouvaient aisément s'expliquer de la part d'un moine poitevin qui, dans son monastère, devait être peu au fait de l'histoire institutionnelle et politique de la Neustrie et de la Bourgogne mérovingiennes. En ce qui concerne la latinité correcte d'Ursin, le recenseur des *Analecta* faisait déjà remarquer que l'argument reposait uniquement sur le présupposé d'une décadence généralisée de la connaissance de la langue au VII^e siècle que personne ne prend plus au sérieux aujourd'hui, notamment grâce aux travaux de Michel Banniard et de Marieke Van Acker²⁰.

Dans les années 1950, Henri Rochais pensait apporter un argument supplémentaire en faveur de l'authenticité de la seconde Passion en identifiant Ursin avec le *nutritor* du même nom auquel Defensor de Ligugé rend hommage en tête de son *Liber scintillarum* composé entre le milieu du VII^e (il cite Isidore de Séville, mort en 636) et le milieu du VIII^e siècle, date à laquelle fut copié le plus ancien manuscrit²¹. Il est certes possible de considérer que ces deux personnages n'en faisaient qu'un seul et que les moines de Saint-Maixent avaient sollicité leur collègue lettré de Ligugé pour la composition d'une nouvelle Passion en l'honneur de Léger, mais l'argument n'est pas définitif, ne serait-ce qu'en raison de la diffusion assez large du nom d'Ursinus²². Henri Rochais se fondait aussi sur la découverte, en 1892, d'une épitaphe d'un abbé de Ligugé sur laquelle Dom Coquet avait reconnu le monogramme d'Ursin²³. Outre le fait que la lecture du monogramme reste sujette à caution, Cécile Treffort a récemment montré que l'inscription emploie des formules indiscutablement carolingiennes, en particulier l'*incipit* de l'épitaphe de Charlemagne²⁴.

19. – *Analecta Bollandiana*, t. 11, 1892, p. 104-110.

20. – L'un et l'autre se sont intéressés à la Passion d'Ursin qu'ils considèrent comme authentique : M. BANNIARD, *Viva Voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris, 1992, p. 256-258 ; ID., « La longue Vie de saint Léger : émergences culturelles et déplacements de pouvoir (VII^e-X^e siècle) », dans *Langages et peuples d'Europe : cristallisation des identités romanes et germaniques (VII^e-X^e siècle)*, ID. éd., Toulouse, 2002, p. 29-45 ; M. VAN ACKER, *Ut quique rustici et inlitterati hec audierint intelligant. Hagiographie et communication verticale au temps mérovingiens (VII^e-VIII^e siècles)*, Turnhout, 2007, p. 146-165 ; cf. aussi W. BERSCHIN, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter*, t. II, *Merowingische Biographie. Italien, Spanien und die Inseln im frühen Mittelalter*, Stuttgart, 1988, p. 69-72.

21. – H. ROCHAIS, éd. cit. (n. 8), p. VII-XI.

22. – M.-Th. MORLET, *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule*, t. II, *Les noms latins ou transmis par le latin*, Paris, 1972, p. 113 relève un grand nombre de dérivés du nom d'Ursus et rappelle qu'ils sont aussi très représentés sur les inscriptions de l'Antiquité tardive.

23. – H. ROCHAIS, éd. cit. (n. 8), p. XI.

24. – C. TREFFORT, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII^e-début IX^e siècle)*, Rennes, 2007, p. 196-200 et 327 ; EAD., « La dalle funéraire dite d'Ursinus à Ligugé. Contribution à l'épigraphie carolingienne », *Revue historique du Centre-Ouest*, t. 6, 2007, p. 265-276.

Dans l'état actuel des recherches, il faut donc bien distinguer deux choses : d'un avis unanime, la Passion d'Ursin est désormais reconnue comme un texte authentique composé dès la fin du VII^e siècle à l'occasion du retour des reliques de Léger à Saint-Maixent et de la construction d'une nouvelle basilique²⁵. Il faut cependant convenir que l'identification de son auteur avec le *nutritor* de Défensor, bien que séduisante, reste encore de l'ordre de l'hypothèse²⁶.

L'intérêt de la compilation

En 1892, si le recenseur bollandiste félicitait Bruno Krusch d'avoir trouvé « la solution complètement satisfaisante d'un problème d'histoire littéraire des plus importants et, jusqu'ici, des plus obscurs », il manifestait cependant quelques réserves sur la filiation établie par l'éditeur entre les classes de manuscrits A, B et C. Mais il a fallu attendre l'étude plus approfondie du dossier par Joseph-Claude Poulin pour voir ébranlé le schéma de Bruno Krusch. L'auteur est en effet le premier à avoir suggéré que le manuscrit de Moissac donnait une version de la Passion d'Autun déjà en partie déjà interpolée. Poussant plus loin le raisonnement, il considérait même que C devait finalement être « un témoin plus proche de l'œuvre de l'anonyme d'Autun que le fragment [de Moissac] »²⁷.

Ce constat ressort d'abord de l'examen des c. 35-37 – dont la succession est très maladroite du point de vue narratif – qui laisse supposer que le c. 36, absent de C, ne figurait pas dans le texte primitif²⁸. Ce c. 36 insiste d'ailleurs sur le don de prophétie de Léger, son désir du martyre et les manifestations immédiates de sa sainteté sous la forme de miracles, autant d'éléments en grande partie absents des chapitres précédents de sorte qu'ils semblent davantage se faire l'écho des préoccupations que l'auteur du légendier de Moissac (ou son modèle) affiche dans son petit prologue : montrer au lecteur comment Léger *pro Christi nomine et eius iustitia atque fidutia ad choronam martirii pervenire meruit*²⁹. L'examen des autres textes copiés dans l'ensemble du légendier va dans le même sens : il s'agit dans la plupart des cas d'extraits relativement brefs, mais significatifs, destinés à exalter principalement la sainteté de martyrs³⁰.

25. – J.-C. POULIN, « Saint Léger d'Autun », *op. cit.* (n. 5), p. 178-182; M. HEINZELMANN, « L'hagiographie mérovingienne : panorama des documents potentiels », dans *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, *op. cit.* (n. 2), p. 51.

26. – Je partage ainsi l'opinion prudente de S. KUMAOKA, « Autour des évêques de Poitiers », *op. cit.* (n. 5), p. 201, n. 92.

27. – J.-C. POULIN, « Saint Léger d'Autun », *op. cit.* (n. 5), p. 172-178.

28. – *Ibid.*, p. 173-174 : le c. 35 présente le martyre de Léger puis une doxologie ; le c. 36 développe le châtement des meurtriers, la découverte du corps de Léger par la femme du comte Chrodobert, puis son ensevelissement dans un oratoire ainsi que des miracles avec une nouvelle doxologie ; le c. 37 revient sur la révélation faite au desservant, la mort d'un envoyé d'Ébroïn puis la mort d'Ébroïn.

29. – Éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), p. 260.

30. – Voir *supra* n. 11.

Considérons désormais les passages propres à *C* qui ne figurent ni dans *A*, ni dans *B*. Il s'agit des c. 39 (annonce des prodiges au palais), c. 41 (introduction à un miracle opéré dans le *pagus* de Chartre), c. 43 (accueil réservé par la population lors du passage des reliques) et c. 45 (dates de la mort de Léger, de la dédicace de la basilique et de la translation). Sans preuve aucune, Bruno Krusch les attribuait au texte primitif de l'anonyme d'Autun. À l'examen, trois de ces passages se révèlent trop généraux pour que l'on puisse en tirer quoi que ce soit, mais le quatrième, le c. 41, met en difficulté la reconstitution du monumentiste comme l'avait déjà noté le recenseur des *Analecta Bollandiana*³¹. Voici une traduction de ce bref passage qui en conserve volontairement le caractère bancal et équivoque :

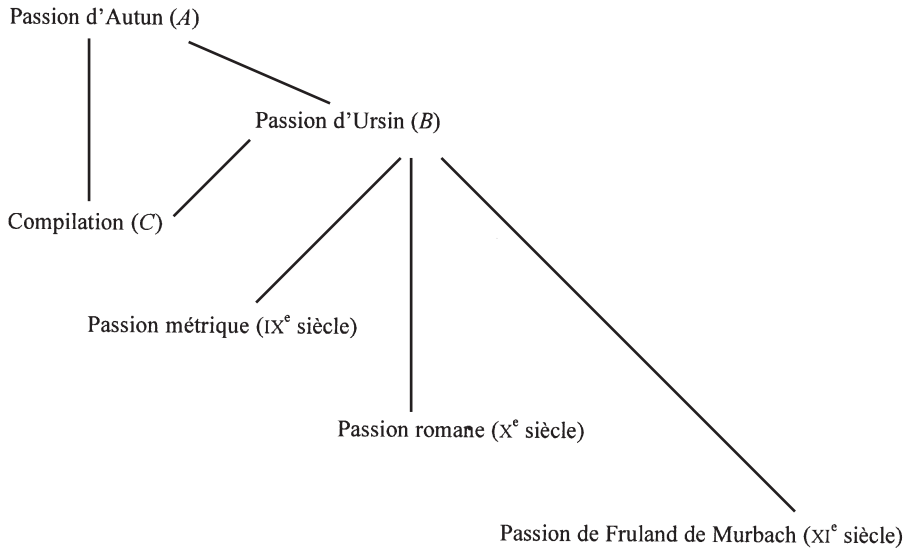
« Dans le *pagus* de Chartres, à la requête de quelques frères fidèles et en particulier à la demande de l'abbesse Hermina, qui nous a vivement pressé – nous plutôt que d'autres – à écrire cette petite œuvre, le susmentionné Audulf a envoyé un rapport véridique sur les saints miracles qui ont accompagné [le convoi]. Dans ce texte, il indiqua qu'il ne pouvait pas tout décrire à cause du grand nombre des miracles, mais seulement ceux qu'il avait vus briller grâce à Dieu lors de la translation ; et [Audulf] ajouta que, si on le mettait par écrit, ce qu'il avait vu dépasserait le livre des psaumes en raison de la quantité des faits. Nous voulons cependant brièvement relater à ceux qui désirent l'entendre ce que nous avons appris grâce au susdit rapport. »³²

Comme le chapitre suivant (c. 42) paraît directement emprunté à Ursin, comment expliquer que *C* l'introduise avec de telles précisions inconnues du moine poitevin ? Comment aurait-il pu les inventer ? Il faut admettre qu'ils disposaient l'un et l'autre d'une même source : l'*opusculum* commandé par l'énigmatique abbesse Hermina à un auteur inconnu (le « nous » du passage), se fondant sur des notes transmises par l'abbé Audulf qui avait accompagné les reliques au cours de leur retour en Poitou³³. Seul *C* donne un résumé de ce qui semble bien être la préface de cet *opusculum*, alors qu'Ursin, soucieux de l'unité de son texte, a logiquement préféré ne pas en faire mention. Contrairement à ce que pensait Bruno Krusch, *C* n'est donc pas une simple compilation sans valeur. D'une part, c'est un meilleur témoin de la Passion d'Autun que *A*. D'autre part, s'il emprunte directement à la Passion d'Ursin, il donne aussi de la translation des reliques une version plus complète que celle du moine poitevin. Voici en somme le schéma auquel on peut aboutir.

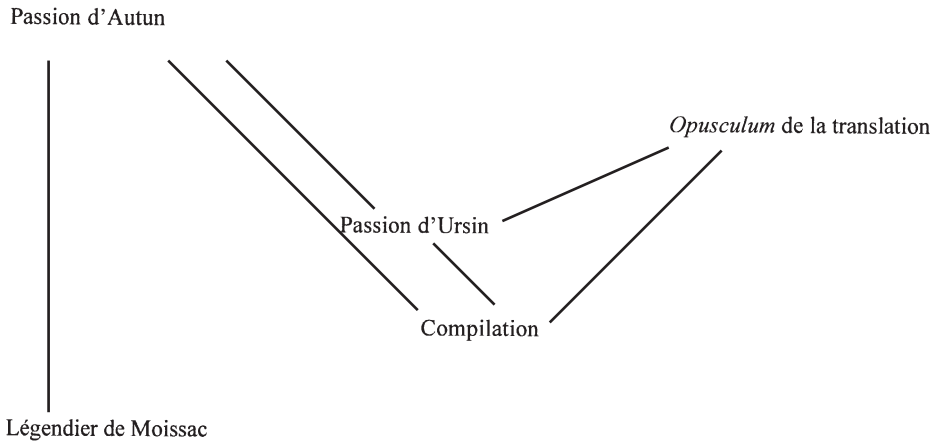
31. – *Analecta Bollandiana*, t. 11, 1892, p. 107.

32. – Éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), p. 320-321 : *In pago enim Caturmino, quibusdam enim fidelibus poscentibus, et praecipue petitionibus Herminane abbatisse, qui hoc opusculum impatienter inter ceteros nobis compulit scribendum, de sanctis quae comitabantur virtutibus relationem veram misit memoratus Audulfus, ubi inseruit, quod a multitudine non valere scribere, solomodo dum deferetur, quant, cooperante Domino, viderat miracula coruscare ; sed adserens, in quo viderat, ad magnitudinem rei in scribendum volumen psalmodum excedere. Nos vero, quod per eandem relationem cognovimus, audire desiderantibus breviter intimamus.*

33. – Marieke Van Acker nous a d'ailleurs confirmé que le style du récit de la translation diffère sensiblement de celui de la Passion d'Ursin.



Les relations entre les différentes Passions de saint Léger selon Bruno Krusch
 (d'après J.-C. POULIN, « Saint Léger d'Autun », *op. cit.* [n. 5], p. 171).



Nouvelles propositions de relations entre les premières Passions.

L'intérêt de *C* dépasse donc celui d'une simple compilation tardive. De fait, sa composition remonte à haute époque. Mais quand et à quel endroit ? Pour tenter de répondre à cette question, il faut d'abord se tourner vers le plus ancien manuscrit (Vienne Österreichische Nationalbibliothek 371 = *C1a* pour Bruno Krusch). Copié au tout début du IX^e siècle, c'est un légendier, ou plus exactement un passionnaire puisqu'il ne contient que des Passions de martyrs (masculins) classées dans l'ordre du calendrier³⁴. Ce manuscrit provient de la cathédrale de Salzbourg où il était conservé sous le n° 28. Bernhard Bischof l'a rangé parmi les témoins paléographiques du « style d'Arn » – évêque (785) puis archevêque de Salzbourg (798 † 821) – mais « sans participation de mains salzbourgeoises »³⁵. Autrement dit, ce manuscrit aurait été copié au monastère de Saint-Amand, dans le Nord de la France, où le futur archevêque avait été envoyé dès 778 et dont il avait reçu l'abbatiate en 782. À cette époque, le *scriptorium* de Saint-Amand travailla activement au service des institutions ecclésiastiques bavaroises ainsi que des missions slave et avar, et livra à Salzbourg un nombre considérable de manuscrits scolaires, exégétiques et liturgiques³⁶. Le contenu même du manuscrit suggère d'ailleurs une origine extérieure à la Bavière en raison de la présence de martyrs gaulois : outre Léger, on y trouve Fuscien, Victorin et Gentien (d'Amiens), Lucien (de Beauvais), les martyrs d'Agaune, saint Denis, et bien d'autres encore³⁷. Enfin, un premier examen de la latinité du texte donné dans le légendier de Vienne montre la subsistance de formes très mérovingiennes – davantage, sinon autant, que dans le légendier de Moissac –, qu'il s'agisse de confusion dans l'emploi des voyelles, l'usage des déclinaisons et l'utilisation des prépositions³⁸.

34. – G. PHILIPPART, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, 1977, p. 52 et p. 69.

35. – B. BISCHOFF, *Die südostdeutschen Schreibschulen und Bibliotheken in der Karolingerzeit*, t. II, Wiesbaden, 1980, p. 121 (n° 78).

36. – En attendant la publication de la thèse d'habilitation de Max DIESENBERGER, *Predigt und Politik im frühmittelalterlichen Bayern*, on consultera les articles qu'il a consacrés à la réception de l'hagiographie franque en Bavière au tournant des VIII^e-IX^e siècles : « How collections shape the texts: rewriting and rearranging Passions in Carolingian Bavaria », dans *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine*, M. HEINZELMANN éd., Ostfildern, 2006, p. 195-224 ; « Der Cvp 420 – die Gemeinschaft der Heiligen und ihre Gestaltung im frühmittelalterlichen Bayern », dans *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, op. cit. (n. 2), p. 219-248 et « Hagiographie et réforme en Bavière au tournant des VIII^e-IX^e siècles » à paraître dans *Médiévales*.

37. – M. GAILLARD, « Remarques sur les plus anciennes versions de la *Passio* et de l'*Inventio* des saints Fuscien, Victorin et Gentien (manuscrits Paris, BNF, lat. 12598 et Wien, ÖNB, 371) », dans *Parva pro magnis muneribus. Études de littérature tardo-antique et médiévale offertes à François Dolbeau par ses élèves*, M. GOULLET éd., Turnhout, 2009, p. 397-409, aux p. 402-403.

38. – Je remercie Stéphane Gioanni avec qui j'ai longuement échangé sur ce point. – À certains endroits, les leçons du légendier de Vienne s'approcheraient davantage du texte primitif comme lorsque sont mentionnés au c. 28 les *priores optimates* là ou le fragment de Moissac donne des *potiores obtimates*, ce qui paraît redondant. Ces observations amènent à souligner le parti pris de Bruno Krusch (éd. cit. [n. 9], p. 270) qui a exclusivement relevé dans *A* des altérations « mérovingiennes » de la langue sans mettre en évidence les corrections, pourtant tout aussi importantes, au regard du texte donné par *C*.

En somme, la Passion mixte ne doit pas être vue simplement comme un maillon permettant la reconstitution des deux premières Passions, autunoise et poitevine, de saint Léger, mais comme une œuvre issue d'un projet éditorial remontant de toute évidence à l'époque mérovingienne comme en témoignent à la fois la mise en œuvre de sources de première main, mais aussi la langue sinon du texte primitif du moins de celui qui circulait dans le Nord de la Gaule à la fin du VIII^e siècle et qu'a transmis le manuscrit de Vienne³⁹. Il est désormais nécessaire de faire un détour par l'histoire du culte de saint Léger pour tenter de préciser le lieu et les circonstances qui ont vu naître un tel travail.

Les premiers développements du culte de saint Léger à la fin du VII^e siècle

Le culte de saint Léger s'est développé très vite, dans les années qui suivirent la mort du maire du palais Ébroïn. Le plus ancien témoignage liturgique est donné par une messe en son honneur insérée dans le *Missale Gothicum* (Rome, Bibl. Vaticane, Reg. lat. 317) composé pour l'église d'Autun dans la première moitié du VIII^e siècle⁴⁰. Puisqu'il n'existe aucune raison de considérer la Passion d'Ursin comme une œuvre tardive, on peut aussi suivre, grâce au moine poitevin, dans quelles conditions précises eut lieu l'élévation de ses reliques. La Passion d'Autun est en effet assez allusive sur ce point. Elle ne dit rien du lieu où, après sa déposition par un concile, Léger fut retenu par le comte du palais Chrodobert (c. 33) avant son assassinat dans une forêt (c. 34). Selon Ursin, le corps fut recueilli par la femme du comte et inhumé dans l'oratoire du domaine de *Sarginco* où il demeura deux ans et demi (c. 20). C'est là qu'eurent lieu les premiers miracles qui auraient suscité une visite d'Ébroïn. Mais il fallut attendre la mort du maire du palais pour que la sainteté de Léger soit reconnue au cours d'un nouveau concile dont Ursin donne le récit suivant (c. 24) :

« Alors ce qu'une jalousie sournoise avait caché pendant des jours fut annoncé avec louange au palais. Il y avait là en effet une très grande foule de grands, d'évêques et de puissants. Comme ils se réunissaient à propos du saint martyr et qu'ils admiraient ce qu'ils avaient entendu, l'évêque de Poitiers Ansoald, homme de sainte vie, prit la parole et dit : « Puissiez-vous me donner la préférence : on sait qu'il est mon parent et que, venant du diocèse qui m'est confié, il parvint à la grâce d'un tel honneur. Je mériterais de rapporter avec moi son corps ». Il y avait là aussi le pontife Hermanachaire qui succéda [à Léger] sur le siège épiscopal de sa ville d'Autun et il déclara : « Selon le droit, que l'on

39. – C'est en tout cas l'avis de M. HEINZELMANN, « L'hagiographie mérovingienne », *op. cit.* (n. 25), p. 51 n. 105 qui évoque un texte « peut-être encore mérovingien ».

40. – J.-C. POULIN, « Saint Léger d'Autun », *op. cit.* (n. 5), p. 198-200 ; H. LECLERCQ, « Léger », *op. cit.* (n. 5), col. 2489-2490 ; *Missale Gothicum*, éd. E. ROSE, Turnhout, 2005, p. 312-316 et 512-515 (édition de la *missa sancti Leudegarii martyris*).

me donne le corps de cet homme de Dieu ; car c'est justice de le laisser reposer là où il exerça la charge épiscopale ». On dit que Vindicien, évêque d'Arras, diocèse dans lequel Léger avait été assassiné, répondit : « Qu'il ne soit fait en aucune manière comme vous venez de le dire, saints pontifes ! Mais que l'on me donne la possibilité de conserver le corps parce qu'il a été donné à ce lieu dans lequel il est digne qu'il repose désormais ». Tous les prélats étant réunis, il fut décidé, pour régler ce différend, des jeûnes et des prières afin que, de la sorte, le Seigneur jugeât digne de faire savoir dans quel diocèse [Léger] devait reposer selon le droit. Ces choses ayant été entendues, ils prirent une décision. Après la prière et le jeûne, des indications furent portées sur trois petites lettres, ensuite déposées sur l'autel, afin qu'après une nouvelle prière, le Seigneur déclarât par l'entremise des gens présents quel serait le sort du corps du bienheureux martyr. Le lendemain, après avoir achevé la prière et célébré la messe, l'un des ministres reçut l'ordre des pontifes de glisser la main sous la nappe [de l'autel] en toute ignorance ; la connaissance de la vérité arriva par sa main. Tous ceux qui assistèrent à cette cérémonie apprirent le choix et proclamèrent que justice était rendue à Ansoald car on avait déclaré que la lettre soutenant sa cause avait manifesté ce qui devait être tenu pour vrai. »⁴¹

La date de ce concile ne peut être qu'approximative, étant données les incertitudes concernant la mort de Léger puis celle d'Ébroïn. On rappellera seulement que C (c. 45) date le retour des reliques du mois de mars et la dédicace de la basilique de Saint-Maixent d'un 30 octobre que Bruno Krusch place en 684 pour le faire coïncider avec un dimanche⁴². On peut alors raisonnablement penser que le concile s'est réuni peu de temps avant la translation, donc fin 683 ou début 684.

41. – Éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), p. 346-348 : *Tunc perlatum est cum laude in palatio, quod multis diebus ab emulo latuit absconso. Erat enim ibi multitudo magnorum maxima, episcoporum scilicet ac procerorum. Qui dum conlationem de sancto martire inter se haberent et admirarentur, quod de eo audiebantur, tunc vir vitae sanctitatis Ansoaldus urbis Pectavensis antestis verbum intulit, dicens : « Utinam daretur mihi optio, quia notum est meum esse parentem et ex parrochia mihi commissa ad honoris processit gratiam, vel eius corpuscolum habere meruissem mecum ». Ibi enim aderat Hermanacharius pontifex, qui ei successerat in episcopatum sui Agustidunense urbe, et ipse ait : « Iure mihi datur huius viri Dei corpus, quoniam iustum est, ibi eum requiescere, ubi fuit episcopus ». Tunc etenim Vindicianus praesul Adrabatensis, in cuius diocise iure deberetur requiescere. Haec audientes adclamaverunt Ansoaldi pontificis esse iustitiam, quoniam huius regi (rei dans la plupart des manuscrits) epistolae apparuisse declarabatur, quod veraciter teneretur ; reus, i (masc.) désigne manifestement ici une partie en cause dans un procès.*

42. – Éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), p. 322.

L'épisode appelle quelques commentaires. D'abord, la présence de l'évêque Vindicien, peu connu, plaide en faveur de l'authenticité du récit⁴³, d'autant plus que deux anciens témoins manuscrits – dont le légendier de Vienne – le qualifient de la forme rare de *praesul Adrabatensis* (au lieu d'*Atrebatensis*)⁴⁴. Elle permet aussi de situer le lieu du martyr de Léger dans le diocèse d'Arras, uni à celui de Cambrai jusqu'à la fin du XI^e siècle. En 1024-1025, Les *Gesta episcoporum Cameracensium* précisent que le martyr eut lieu à la *Silva sancti Leodegarii* qui a donné son nom au village actuel de Sus-Saint-Léger⁴⁵. La première sépulture de Léger à *Sarginco* pourrait donc être identifiée avec l'actuel lieu-dit *Le Cherchin* sur le territoire de la commune voisine de Luchaux où une église est attestée à la fin du XI^e siècle⁴⁶. D'autre part, Bruno Krusch rapprochait le tirage au sort du corps de Léger de la manière dont on avait décidé de celui de saint Martin de Tours ce qui, selon lui, soutenait d'hypothèse d'un emprunt littéraire. Il est vrai que Grégoire de Tours, dans ses *Dix livres d'histoires*, imagine les arguments échangés par les Poitevins et les Tourangeaux afin d'obtenir le corps de Martin décédé à Candes en 397⁴⁷. Malgré cette similitude apparente, les deux récits sont très éloignés l'un de l'autre, notamment parce que les Tourangeaux profitent du sommeil des Poitevins pour emporter la dépouille de leur saint patron. Dans le cas de saint Léger, on notera une différence majeure, le recours au tirage au sort. Fermement condamnée par les autorités ecclésiastiques lorsqu'elle prenait des formes ouvertement divinatoires, cette pratique n'en restait pas moins tolérée au Moyen Âge dans d'autres cas, notamment lorsqu'il s'agis-

43. – Il aurait été difficile à un moine postérieur d'introduire le nom de cet évêque, attesté certes dans les souscriptions de deux actes donnés en 674/675, mais qui n'apparaît ensuite dans la documentation narrative qu'aux X^e-XI^e siècles : cf. C. MÉRIAUX, *Gallia irradiata. Saints et sanctuaires dans le Nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, 2006, p. 369-370 ; Vindicien mourut en 713 selon le *Chronicon Vedastinum* composé à Saint-Vaast d'Arras autour de l'an mil (G. WAITZ éd., dans *MGH, Scriptores* [désormais : *SS*], t. XIII, Hanovre 1881, p. 677-709, ici p. 699).

44. – Éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), c. 24, p. 347 ; cette forme est aussi attestée dans le colophon de la collection canonique irlandaise de Cambrai (Cambrai BM 679, fol. 75r), copiée dans la seconde moitié du VIII^e siècle sous l'épiscopat d'Albéric, *episcopus urbis Camaracinsium et Adrabatinsium* ; cf. D. MUZERELLE, *Manuscrits datés des bibliothèques de France*, t. I, Cambrai, Paris, 2000, p. 87.

45. – Sus-Saint-Léger : dép. Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Avesnes-le-Comte ; *Gesta episcoporum Cameracensium*, L. BETHMANN éd., dans *MGH, SS*, t. VII, Hanovre, 1846, p. 393-489, l. I, c. 21, p. 409 (l'auteur situe curieusement le lieu *in confinio Cameracensis episcopii et Morinensis* alors qu'il se trouve à la frontière du diocèse d'Amiens).

46. – Luchaux : dép. Somme, arr. Amiens, cant. Doullens ; cf. J.-F. NIEUS, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France. Saint-Pol (1000-1300)*, Bruxelles, 2005, p. 216-222 et B. DELMAIRE (avec la collab. de B. GHIENNE), *Saint-Léger de Lens au Moyen Âge d'après le compte de fabrique de 1473-1474*, Lens, 2006, p. 12-13.

47. – Grégoire de Tours, *Dix livres d'histoires*, B. KRUSCH et W. LEVISON éd., dans *MGH, SSRM*, t. I-1, Hanovre, 1951, l. I, c. 48, p. 32-34 ; sur cet épisode dont Sulpice Sévère ne dit rien dans sa *Vie de saint Martin*, voir M. CARRIAS, « Étude sur la formation de deux légendes hagiographiques à l'époque mérovingienne. Deux translations de saint Martin d'après Grégoire de Tours », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 58, 1972, p. 5-18.

sait de décider d'un partage⁴⁸ ; ici elle permet à l'auteur d'éluider la question de la justesse des arguments de chacun des protagonistes pour remettre la décision dans les mains de Dieu.

La réunion du concile pour décider de l'élévation des reliques de Léger fut assurément un événement politique voulu par ceux qui avaient été hostiles à Ébroïn et qui entendaient manifester leur force au palais de Thierry III. Ils pouvaient s'appuyer sur l'immense prestige posthume dont jouissait déjà Léger malgré les efforts d'Ébroïn pour l'empêcher de se développer⁴⁹. Bien des grands durent cependant se retrouver dans une situation très inconfortable. Ian Wood a ainsi noté le silence assourdissant des sources concernant le rôle de saint Ouen, ancien référendaire de Dagobert devenu évêque métropolitain de Rouen, resté proche de la cour neustrienne et d'Ébroïn dans la crise de la fin des années 670⁵⁰. Sans doute certains évêques avaient-ils même participé au concile (de Malay ?) qui avait déposé Léger. Ceux-là durent être contraints de se justifier en rejetant sur un seul homme, Ébroïn, la responsabilité du meurtre de Léger, à commencer par Hermenaire dont la *Passion* autunoise, non seulement ne dit pas clairement dans quelles conditions il succéda à Léger à deux reprises, mais fait même état de rumeurs l'accusant d'avoir favorisé la chute de son prédécesseur⁵¹. À lire le texte, on ne peut manquer d'être frappé par la position délicate de son auteur – par endroit, on pourrait parler de véritables contorsions – contraint de minorer les responsabilités d'Hermenaire sans pouvoir néanmoins les passer sous silence en raison de la connaissance précise que les lecteurs devaient encore avoir des événements⁵². Un évêque qui commandite la *Vita* de son concurrent, la situation est rare ! Avec la *Passion* d'Autun, Hermenaire cherchait assurément à expier

48. – On verra ainsi les inventaires de D. HARMENING, *Superstitio. Überlieferungs- und theoriegeschichtliche Untersuchungen zur kirchlich-theologischen Aberglaubensliteratur des Mittelalters*, Berlin, 1979 et B. FILOTAS, *Pagan survivals, superstitions and popular cultures in early medieval pastoral literature*, Toronto, 2005 ; dans son traité *De sortibus*, Thomas d'Aquin († 1274), se fondant notamment sur *Proverbes* 18 (« Le sort met fin aux querelles et décide entre les puissants »), autorise le tirage au sort lorsqu'il s'agit de procéder à un partage (*sors divisoria*) et, dans une moindre mesure, de prendre une décision (*sors consultoria*), mais il condamne sans réserve la *sors divinatoria* (je remercie Jean-Patrice Boudet de m'avoir éclairé sur ce point).

49. – Comme le rapportent l'auteur de la *Passion* d'Autun et Ursin : éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), p. 318-320 et 344-345.

50. – I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms*, *op. cit.* (n. 4), p. 238.

51. – L'auteur ne cache pas non plus que le monastère Saint-Symphorien – dont Hermenaire était abbé et auquel lui-même semble aussi avoir appartenu – fut un foyer de contestation contre l'évêque, peut-être, si l'on en juge par la rigueur des canons du synode d'Autun, en raison de la réforme de la vie monastique qu'il aurait tenté d'imposer (cf. H. MORDEK et R. REYNOLDS, « Bischof Leodegar », *op. cit.* [n. 8], p. 82-83) ; comme le remarquent P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France*, *op. cit.* (n. 4), p. 214, c'est bien la conjonction de ces deux oppositions, au palais et dans sa cité, qui eut raison de Léger.

52. – C'est la raison pour laquelle le portrait d'Ébroïn apparaît parfois nuancé comme le suggèrent P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France*, *op. cit.* (n. 4), p. 201-206.

une compétition qu'il avait remportée mais dont l'issue avait été tragique pour son concurrent⁵³.

Quels lecteurs Hermenaire visait-il ? On peut évidemment penser qu'il s'adressait à tous ses soutiens qui, à Autun, pouvaient craindre que le prestige posthume de Léger ne ternisse rétrospectivement leurs actions, et recherchaient une interprétation plus consensuelle des événements. Mais la rédaction d'un texte si développé et abouti doit sans aucun doute être mise en relation avec le concile lui-même. L'auteur le suggère dans le prologue en demandant à Hermenaire de lire d'abord l'ouvrage « en secret » puis de le soumettre « au jugement d'autres évêques »⁵⁴. Il semble donc que la Passion a été écrite et diffusée avant ou au cours du concile. Ce faisant, Hermenaire aurait-il aussi cherché à convaincre ses collègues de lui permettre de rapporter à Autun les reliques de Léger⁵⁵ ? Je doute qu'il ait pu voir un intérêt à raviver ainsi dans sa cité épiscopale le souvenir des tensions passées.

De toute évidence, le texte présenté par Hermenaire n'a pas fait l'unanimité comme en témoigne la disparition de cette version primitive. Il faut dire que les évêques avaient toutes les raisons de ne pas être satisfaits d'un texte si équivoque et parfois franchement trivial⁵⁶. La Passion d'Ursin doit donc aussi être lue dans cette perspective : à la demande de l'évêque Ansoald, l'auteur n'a pas simplement ajouté un récit de la translation et des miracles, mais il a réécrit la Passion d'Autun pour la rendre plus édifiante et lui donner une tonalité plus spirituelle. C'est d'ailleurs ce qui explique la postérité de cette version, abondamment mise à profit dans les légendiers monastiques du XII^e siècle. En somme, la rapidité avec laquelle fut réécrite à Saint-Maixent une biographie de Léger n'obéissait pas seulement à des nécessités liturgiques locales, mais cherchait aussi à diffuser largement un texte qui, débarrassé de toutes les ambiguïtés de la Passion d'Autun, fit désormais autorité. Le fait n'est pas étonnant de la part d'Ansoald que plusieurs indices invitent à compter parmi les opposants au maire du palais Ébroin⁵⁷. Il s'en fallut de peu que l'entreprise réussisse : sans l'intervention du compilateur, la Passion d'Autun aurait disparu et celle d'Ursin se serait imposée.

53. – L'expression est souvent utilisée, par exemple par I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms*, *op. cit.* (n. 4), p. 226 et 230 et M. VAN ACKER, *Ut quique rustici*, *op. cit.* (n. 20), p. 148 suivie par M. HEINZELMANN, « L'hagiographie mérovingienne », *op. cit.* (n. 25), p. 51.

54. – Éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), p. 282 ; selon Bruno Krusch, deux manuscrits de la classe C donneraient la première phrase d'une réponse d'Hermenaire au prologue de l'auteur (*ibid.*, p. 283) : cf. B. KRUSCH, « Die älteste Vita », *op. cit.* (n. 9), p. 575 et J.-C. POULIN, « Saint Léger d'Autun », *op. cit.* (n. 5), p. 177.

55. – Comme le suppose I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms*, *op. cit.* (n. 4), p. 226 ainsi que P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France*, *op. cit.* (n. 4), p. 200 et 206.

56. – Ainsi, au c. 10, éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), p. 292-293, l'auteur présente-t-il un Childéric ivre avant la célébration de Pâques et hurlant dans la cathédrale à la recherche de Léger.

57. – S. KUMAOKA, « Autour des évêques de Poitiers », *op. cit.* (n. 5), *passim*.

Quelques hypothèses sur les circonstances de la composition de la compilation

Identifier les circonstances dans lesquelles a été réalisée la compilation n'est pas chose aisée et comporte une grande part d'hypothèse. L'exercice mérite cependant d'être tenté. Un examen rapide des plus anciens manuscrits conservés permet de distinguer deux centres de diffusion : le Nord de la Gaule d'une part et le Sud de l'Allemagne actuelle de l'autre dont on peut penser qu'il eut connaissance du texte par le légendier que fit copier Arn à Saint-Amand autour de 800. Le lieu de composition du texte serait donc plutôt à rechercher dans le Nord de la Gaule, mais pas nécessairement à Saint-Amand même puisque sa rédaction remonte vraisemblablement aux premières décennies du VIII^e siècle. L'histoire obscure de Saint-Amand à la fin du VII^e siècle ne donne d'ailleurs aucun élément en faveur de la rédaction sur place de la compilation⁵⁸.

Revenons au récit d'Ursin et à la présence de l'évêque Vindicien d'Arras et Cambrai au concile qui décida du sort des reliques de Léger. Il n'est pas hasardeux de supposer qu'un évêque si impliqué ait tenu à garder le souvenir des événements qui s'étaient produits dans son diocèse quand bien même les reliques partirent finalement en Poitou. Or il se trouve que Vindicien est le premier évêque du double diocèse que les textes tardifs disent très lié à l'abbaye Saint-Vaast d'Arras, notamment parce qu'il était originaire des environs, du domaine de *Savia* (aujourd'hui Écoivres) où il aurait été inhumé⁵⁹. Or on sait que Léger fit l'objet au Moyen Âge d'un culte particulier au monastère de Saint-Vaast. Le fait n'est pas facile à observer à haute époque car le trésor, les livres et les chartes disparurent le 17 septembre 886 lors de l'incendie de Beauvais où les moines étaient réfugiés en raison de la menace normande⁶⁰. Vers 1160, lorsque le moine Guiman compose son cartulaire-chronique, on voulait croire que la tête du saint faisait partie des reliques les plus prestigieuses de l'établissement⁶¹. À cette date, on prétendait aussi que

58. – H. PLATELLE, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Amand des origines à 1340*, Paris, 1962, p. 48-52.
59. – Écoivres : dép. Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Dainville, com. Mont-Saint-Éloi ; *Gesta episcoporum Cameracensium*, éd. cit. (n. 45), l. I, c. 27, p. 412 et l. I, c. 28, p. 413 (pour la sépulture de Vindicien au Mont-Saint-Éloi à quelques centaines de mètres du centre du domaine).

60. – *Annales Vedastini*, éd. B. VON SIMSON, dans *MGH, Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum*, Hanovre/Leipzig, 1909, p. 40-82, à la p. 62 ; sur les sources de l'histoire de Saint-Vaast avant l'an mille, voir K. H. KRÜGER, *Königsgrabkirchen der Franken, Angelsachsen und Langobarden bis zur Mitte des 8. Jahrhunderts. Ein historischer Katalog*, Munich, 1971, p. 194-205 et T. HERRMANN, « Historisch-diplomatische Untersuchungen zur Frühgeschichte der Abtei St-Vaast (Vedastus) in Arras », *Archiv für Diplomatik*, t. 51, 2005, p. 49-125 qui reconnaît, malgré la confusion de sources, l'importance des années 680 dans le développement du monastère (spéc. p. 69).

61. – *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras rédigé au XI^e siècle par Guiman*, E. VAN DRIVAL éd., Arras, 1875, p. 15 (*capite... quod hactenus apud nos reservatur*) et 106 ; sur cet inventaire de reliques, voir, en dernier lieu, J.-P. GERZAGUET, « Tempête pour un crâne. Conflit pour une relique à l'abbaye Saint-Vaast d'Arras. Péripéties et enjeux (1166-1194) », *Revue du Nord*, t. 87, 2005, p. 727-751 à propos du chef de saint Jean-Baptiste.

l'évêque Vindicien avait précisément obtenu du roi Thierry III et de son épouse Doda, en pénitence du meurtre de l'évêque d'Autun, toute une série de biens en faveur de Saint-Vaast où ils auraient été inhumés⁶². Sans être aussi précises, les informations contenues dans le *Chronicon Vedastinum* composé au monastère autour de l'an mil, rappellent l'initiative de Vindicien, les donations de Thierry III et la sépulture qu'il trouva à Saint-Vaast⁶³. Si elle ne fait pas encore allusion à une quelconque pénitence royale, la chronique évoque toutefois les circonstances du meurtre de Léger. L'auteur a alors sous les yeux la Passion d'Autun (ou plutôt la compilation) d'où il tire la comparaison – qu'il utilise différemment – entre le maire du palais Ebroïn et l'empereur Julien l'Apostat⁶⁴. Bien que tardifs, ces éléments ne peuvent manquer de donner consistance à l'hypothèse d'une composition à Saint-Vaast où, à la demande de Vindicien, on aurait pu chercher à rassembler un *libellus* relatif au saint⁶⁵. Cette hypothèse repose aussi sur la distribution que donne le récit du concile : puisqu'Hermenaire et Ansoald passèrent chacun commande d'une Passion, il ne serait pas incongru que Vindicien ait aussi cherché à obtenir la sienne ! Ne disposant pas de documents nouveaux, l'auteur se serait contenté de reprendre ceux qui étaient alors en circulation : les deux Passions, le récit de la translation et quelques précisions supplémentaires comme les dates des différentes fêtes en l'honneur de Léger afin d'obtenir un dossier exhaustif.

Que l'on accepte ou non l'hypothèse d'une œuvre compilée à Saint-Vaast sous l'épiscopat de Vindicien, il faut tout de même reconnaître qu'on pouvait

62. – *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast*, op. cit. (n. 61), p. 15-17 (donne ensuite la copie d'un faux diplôme au nom de Thierry III; cf. *Die Urkunden der Merowinger*, op. cit. (n. 6), t. I, n° 114, p. 292-295).

63. – *Chronicon Vedastinum*, éd. cit. (n. 43), p. 696-698; les initiatives de Vindicien et de Thierry III sont aussi soulignées par la *Vita* de l'évêque Aubert de Cambrai rédigée au début des années 1020 : cf. C. MÉRIAUX, « Hagiographie et réforme à Cambrai au début du XI^e siècle : la *Vita Auberti* et son auteur », dans *Zwischen Niederschrift und Wiederschrift. Hagiographie und Historiographie im Spannungsfeld von Kompendienüberlieferung und Editionstechnik*, éd. R. CORRADINI, M. DIESENBERGER et M. NIEDERKORN-BRUCK, Vienne, 2010, p. 335-352, aux p. 345-346.

64. – *Chronicon Vedastinum*, éd. cit. (n. 43), p. 696 : *Et ut alter apostata Iulianus Detianas renovans persecutiones; Passio prima*, éd. B. KRUSCH, op. cit. (n. 9), c. 16, p. 298 : *Ebroinus Iuliano similis qui vitam fi(n)ctam monachorum tenuit*; la comparaison avec l'empereur Julien est assez rare dans les sources médiévales; on notera que les deux textes l'utilisent différemment : alors que la Passion compare Ébroïn à Julien car il aurait simulé la vie monastique à Luxeuil (comme Julien dissimulait ses convictions païennes), le *Chronicon* assimile Ébroïn à Julien en raison des persécutions qu'il fit subir aux Francs; cf. *L'empereur Julien de l'histoire à la légende (331-1715)*, R. BRAUN et J. RICHER éd., Nice, 1978.

65. – Comme le note H. KRÜGER, *Königsgrabkirchen*, op. cit. (n. 60), p. 202, Léger ne figure pas parmi les saints en l'honneur desquels Alcuin composa des inscriptions pour des autels à la demande de l'abbé Radon; mais on peut penser que cette liste donnait les noms de saints dont l'abbaye possédait des reliques, ce qui ne pouvait être le cas de saint Léger; cf. *Clavis des auteurs latins du Moyen Âge. Territoire français (735-987)*, t. II, Alcuin, M.-H. JULLIEN et F. PERELMAN dir., Turnhout, 1999, p. 393-409.

avoir d'autres raisons d'entretenir en ces lieux la mémoire de Léger. Si, comme on l'affirmait à partir du ^x^e siècle, Thierry III avait bien été enterré à Saint-Vaast, cela peut signifier qu'il ait eu de son vivant un lien particulier avec l'établissement, lien contraint car le souverain, décédé à la fin de l'année 691, y passa peut-être en partie les dernières années de son existence après le contrôle du royaume par le maire du palais Pépin II, victorieux des Neustriens à Tertry en 687. L'histoire de Saint-Vaast d'Arras dans la première moitié du ^{viii}^e siècle laisse supposer une proximité précoce avec la dynastie des Pippinides, notamment par le double abbatiat d'un certain Hatta à Saint-Vaast et Saint-Bavon de Gand dans les années 690-700⁶⁶. Or la famille Pippinide avait été assez étroitement mêlée, aux côtés de Léger, aux événements rapportés dans les deux Passions. D'une part parce que dès le milieu des années 650, l'évêque Didon de Poitiers avait été associé de près à la tentative de coup d'État du maire du palais austrasien Grimoald et avait accompagné le petit Dagobert II dans son exil irlandais, de sorte que Grimoald pût imposer le souverain de son choix sur le trône d'Austrasie, Childébert « l'Adopté »⁶⁷. On peut alors raisonnablement penser que Léger – qui était le neveu de Didon et sans doute déjà son archidiacre – n'a pas été étranger à cette affaire. D'autre part, c'est un fait que dans les dernières années de son majordomat, Ébroïn s'opposa très violemment à Pépin II qui, en 679, avait repris le contrôle de la mairie du palais d'Austrasie. Le *Liber historiae Francorum* rapporte la bataille que les armées des deux hommes se livrèrent près de Laon vers 680⁶⁸.

En somme, célébrer la sainteté de Léger et entretenir la *damnatio memoriae* d'Ébroïn pouvait aussi relever, dans les années qui suivirent 687, d'une propagande discrète en faveur des Pippinides. La Passion de Léger avait le double avantage de ne pas (trop) ternir Thierry III, mais de rejeter la faute des débordements passés sur Childéric II et bien sûr Ébroïn. Le parti pris par l'auteur de la compilation, ou par son commanditaire, de reprendre la première partie de la Passion d'Autun – plus crue dans sa description des luttes de pouvoir auxquelles avait été mêlé Léger – et non le récit plus stylisé de la Passion d'Ursin soutient d'ailleurs l'idée qu'il entendait bien conserver

66. – *Series abbatum Sancti Vedasti Atrebatensis*, O. HOLDER-EGGER éd., dans *MGH, SS*, t. XIII, Hanovre, 1881, p. 382; *Chronicon Vedastinum*, éd. cit. (n. 43), p. 696 et 699 (aucune des données chronologiques produites par ces sources ne sont tout à fait concordantes); au début des années 740, Saint-Vaast est tenu par un *propinquus* de Charles Martel en même temps que Saint-Wandrille: cf. *Gesta sanctorum patrum coenobii Fontanellensis*, P. PRADIÉ éd. et trad., *Chronique des abbés de Fontenelle*, Paris, 1999, c. VII, p. 90.

67. – Avec Matthias Becher, je penche pour un fils de Sigebert III adopté par Grimoald: M. BECHER, « Der sogenannte Staatsstreich Grimoalds. Versuch einer Neubewertung », dans *Karl Martell in seiner Zeit*, J. JARNUT, U. NONN et M. RICHTER éd., Sigmaringen, 1994, p. 119-147; sur cette affaire, voir aussi J.-M. PICARD, « Church and politics in the seventh century: the Irish exile of King Dagobert II », dans *Ireland and Northern France AD 600-850*, id. éd., Dublin, 1991, p. 27-52 et S. KUMAOKA, « Autour des évêques de Poitiers », *op. cit.* (n. 5), p. 186-188.

68. – *Liber historiae Francorum*, éd. cit. (n. 8), c. 46, p. 319-320.

intacte la charge contre le pouvoir neustrien. C'est la raison pour laquelle le texte fut par la suite exploité par la propagande carolingienne, par exemple dans les Annales de Metz rédigées en 806⁶⁹; et ceci pourrait aussi expliquer pourquoi le légendier de Moissac (ou son modèle) a délibérément ignoré cette partie de la vie de Léger et pris copie de la Passion d'Autun *in medias res*⁷⁰. Naturellement la diffusion de la Passion de Léger comme texte politique est un argument que l'on peut continuer à faire valoir plus tard, tout au long des VIII^e-IX^e siècles. Au même titre que les passages de la *Vita Karoli* d'Éginhard sur les rois fainéants, elle justifiait la mainmise des Pippinides sur le royaume neustrien naguère dominé par un maire du palais et une aristocratie indignes.

*

Comme l'ont écrit avec humour Paul Fouracre et Richard Gerberding, « creating a credible martyr was a difficult job! »⁷¹ Bien des hagiographes mérovingiens reconnaissaient d'ailleurs – à la suite de Sulpice Sévère parlant de saint Martin – qu'à leur époque le temps des persécutions était depuis longtemps révolu et que le martyr n'était plus la voie par laquelle leurs héros, pourtant prestigieux, auraient pu espérer accéder à la sainteté⁷². C'est pourquoi cet article a voulu s'interroger sur le succès immédiat que connut le culte de saint Léger. Certes celui-ci périt de mort violente, ce qui était une condition nécessaire pour prétendre au titre de martyr, et l'on a rappelé que le contexte politique du début des années 680 avait été très favorable à la glorification des ennemis du maire du palais neustrien déchu. Mais Léger n'a pas été persécuté pour des raisons religieuses, loin de là, et il n'y a pas un mince paradoxe à voir en lui, comme l'affirme son premier biographe, un « nouveau martyr des temps chrétiens »⁷³. Les raisons du succès de son culte sont moins évidentes qu'il n'y paraît à première vue. Il convenait donc de porter un regard nouveau sur ses promoteurs. Le rôle direct de l'anonyme d'Autun fut négligeable puisque son texte, qui contient surtout la justification d'Hermentaire, n'a pas été conservé intact. Celui d'Ursin doit bien sûr toujours être souligné. Mais il me semble pouvoir désigner un autre groupe actif dès la fin du VII^e siècle : l'entourage de l'évêque Vindicien de Cambrai et

69. – *Annales Mettenses priores*, éd. B. DE SIMSON, Hanovre/Leipzig, 1905, p. 5; P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France*, *op. cit.* (n. 4), p. 194, n. 8 montrent que l'auteur des Annales suit la compilation des Passions de saint Léger; sur ces Annales, voir *ibid.*, p. 330-370 (avec la traduction anglaise des premiers chapitres) ainsi que Y. HEN, « The Annals of Metz and the merovingian past », dans *The uses of the past in the early Middle Ages*, ID. et M. INNES éd., Cambridge, 2000, p. 175-190.

70. – *Contra* J.-C. POULIN, « Saint Léger d'Autun », *op. cit.* (n. 5), p. 172 qui pense que l'auteur du légendier avait déjà sous les yeux un texte incomplet.

71. – P. FOURACRE et R. GERBERDING, *Late Merovingian France*, *op. cit.* (n. 4), p. 215.

72. – *Lettres*, II, 9 repris par saint Ouen dans la *Vita Eligii*, II, 3.

73. – Éd. B. KRUSCH, *op. cit.* (n. 9), c. 1, p. 283.

Arras, et peut-être plus précisément des moines de Saint-Vaast d'Arras, qui avaient tout intérêt à maintenir vivant le souvenir du saint martyr dans leur diocèse, là même où il avait été assassiné, en recueillant de manière exhaustive les éléments de sa biographie qui avaient aussi l'avantage de justifier, en quelque sorte, l'élimination d'une partie des élites neustriennes et la mainmise du maire du palais Pépin II sur l'ensemble du *Regnum Francorum*. C'est à leur travail qu'une partie de la mémoire de saint Léger doit d'avoir été conservée.

Mots-clés : Léger (saint), hagiographie, Arras, monastère Saint-Vaast, Mérovingiens, Pippinides.